



*Depuis le 17 mai 2019, la France assure, pour une durée de six mois, la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, placée sous le signe de la défense des droits de l'homme.*

*À cette occasion, le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation organisent, les 12 et 13 septembre 2019, une conférence événement à laquelle participeront les chefs des cours suprêmes des Etats membres du Conseil de l'Europe, dédiée au dialogue des juges et articulée autour de trois grands thèmes : le droit au recours effectif devant un juge indépendant et impartial ; les rapports entre les juridictions nationales et la Cour européenne des droits de l'homme ; la liberté d'expression confrontée à la protection de la vie privée et familiale.*

***Nous vous invitons à assister à la séance d'ouverture du jeudi 12 septembre, de 10 heures à 12 heures (allocutions de Mme la première présidente de la Cour de cassation, de M. le procureur général près la Cour de cassation, de M. le président du Conseil constitutionnel, de M. le vice-président du Conseil d'Etat et de M. le président de la Cour européenne des droits de l'homme) et à la séance de clôture du vendredi 13 septembre, de 9 heures 30 à 12 heures 30 (Synthèse des travaux, allocution de Mme la ministre de la justice et de M. le secrétaire général du Conseil de l'Europe), au terme de laquelle se tiendra un point presse.***

**Date :** jeudi 12 septembre 2019 de 10 heures à 12 heures et vendredi 13 septembre 2019, de 9 heures 30 à 12 heures 30

**Point presse :** vendredi 13 septembre 2019 de 12 heures 30 à 12 heures 45

**Lieu :** Cour de cassation, 5 quai de l'Horloge 75001 Paris

**Accréditation :** [guillaume.fradin@justice.fr](mailto:guillaume.fradin@justice.fr)

**Mise à disposition libre de droit du flux streaming des 12 et 13 septembre :** [Chaîne Youtube de la Cour de cassation](#)